

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des expositions - 46, route de MACON - 71120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 3 décembre 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_147 - FINANCES VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL, DÉCHETS MÉNAGERS, SPANC, GÉMAPI, OFFICE DU TOURISME, PORT DE PLAISANCE, MAISON DE SANTÉ, LIGERVAL ET ZAC DES MÛRIERS

La Communauté de Communes Le Grand Charolais est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité professionnelle unique qui a été créée le 1^{er} janvier 2017.

Le vote du budget à date avancée a été entrepris dès l'année 2022. Il s'agit d'une évolution dans les usages de la collectivité locale.

Cet usage se cumule pour la deuxième année avec l'adoption de la nomenclature M57 pour les budgets concernés : budget principal – GEMAPI – Maison de santé – Ligerval – Zac des Mûriers et Office de tourisme.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2312-1,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°DEL2024_081 en date du 14 octobre 2024 prenant acte du rapport d'orientation budgétaire (ROB),

Considérant le débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est déroulé le 14 octobre 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission finances administration générale et mutualisation en date du 22 novembre 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 26 novembre 2024,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 28 novembre 2024,

Considérant la note de présentation des budgets jointe en annexe,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A la majorité par 62 pour,
4 abstention(s),**

DÉCIDE

- D'adopter le budget primitif de la Communauté de Communes Le Grand Charolais et de ses budgets annexes pour l'exercice 2025 et de l'arrêter aux sommes décrites ci-dessous (opérations d'ordre comprises), conformément aux montants par chapitre indiqués dans les documents budgétaires annexés :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

BP 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL 2025
Budget Principal	28 021 904,00	8 116 768,00	36 138 672,00
Déchets Ménagers	6 803 182,00	625 976,00	7 429 158,00
Spanc	261 600,00	3 370,00	264 970,00
Gemapi	171 534,00	250,00	171 784,00
Office de Tourisme Intercommunal	312 500,00		312 500,00
Port de Plaisance	154 160,00		154 160,00
Maison de Santé de l'Arconce	75 825,00	34 297,00	110 122,00
Zac des Muriers	162 000,00	66 062,00	228 062,00
Ligerval	4 037 612,62	4 094 468,46	8 132 081,08
Total des Budgets	40 000 317,62	12 941 191,46	52 941 509,08

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à inscrire des subventions aux budgets annexes suivants :

- 299 000 € au budget Office de Tourisme intercommunal ;
 - 19 000 € au budget Maison de Santé ;
 - 125 000 € au budget Port de Plaisance ;
 - 96 000 € au budget ZAC des Muriers ;
- ainsi qu'une avance de 250 000 € au budget annexe Ligerval.

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Marie-France MAUNY
Membres présents à la séance : 58	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Franck BASSET, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, JOURNET Pauline, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Pierre BERTHIER à Gérald GORDAT, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Julien GAGLIARDI à David BÊME, Edith TERRIER à Aurore PERRIER, Lolita RODRIGUEZ à Nicole GEORGES, Béatrice LECONTE à Anne-Thérèse BLANCHARD, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Yves LABAUNE à Gilles PERRETTE

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, André RIBOULIN

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 16 décembre 2024
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais